

# VOTRE MAISON NEUVE

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

## à Drouvin-le-Marais



Le Clos St Eloi  
Rue du Pré



#NouveauxProprios



# DROUVIN-LE-MARAIS,

un cadre de vie apaisant, à deux pas de Béthune.

**Village de la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, Drouvin-le-Marais bénéficie d'un environnement naturel préservé. Entouré de paysages verdoyants, de marais et de cours d'eau, le village offre un cadre pittoresque et paisible, propice à la détente et aux activités en plein air.**

Bien qu'entouré de verdure, Drouvin-le-Marais reste proche des commodités essentielles : commerces de proximité, écoles, services de santé et infrastructures de base sont aisément accessibles, facilitant ainsi le quotidien des habitants.

Drouvin-le-Marais bénéficie d'une bonne accessibilité aux autres villes et régions avoisinantes. Les routes principales et les transports en commun permettent de se déplacer facilement vers les centres urbains plus importants pour le travail, les loisirs ou les voyages.

Le Pas-de-Calais regorge de richesses historiques et culturelles, et Drouvin-le-Marais ne fait pas exception. Les habitants ont la possibilité de découvrir et d'apprécier le patrimoine local et les événements culturels qui se déroulent dans la région.





## Votre maison 3 chambres avec jardin, carport et place de stationnement à partir de 195 000€\*

-  **Au rez-de-chaussée :**  
une entrée, un cellier, des toilettes et une cuisine ouverte sur un agréable séjour
-  **À l'étage :**  
3 chambres,  
 une salle de bains avec baignoire
-  **Travaux de finition :**  
sols (carrelage au rez-de-chaussée,  
sols souples en PVC à l'étage)  
et peintures

-  **Chauffage gaz**
-  **Panneaux photovoltaïques en autoconsommation :**  
l'électricité produite par les panneaux est utilisée pour la maison
-  **Jardin clos**
-  **Carport**
-  **Une place de stationnement non couverte**
-  **Respect de la réglementation thermique 2012**

# LA LIBERTÉ DE LOUER AVANT D'ACHETER

JE DEVIENS PROPRIÉTAIRE  
**EN 3 ÉTAPES !**

1

Je suis d'abord locataire et j'épargne pour devenir propriétaire.

2

Je m'installe dans mon nouveau logement et je prends mes marques.

3

Dès le 6<sup>ème</sup> mois, je peux devenir propriétaire.

## DEVENEZ PROPRIÉTAIRE GRÂCE À LA LOCATION-ACCESSION

LA LOCATION-ACCESSION EN PSLA,  
QU'EST-CE QUE C'EST ?

La location-accession en PSLA est un dispositif d'accèsion à la propriété qui permet à des personnes sous plafonds de ressources d'acheter un logement neuf situé dans une opération agréée par l'Etat pour en faire leur résidence principale

- **TVA réduite** à 5,5%
- **Exonération de la taxe foncière** pendant 15 ans suivant l'achèvement des travaux
- **Frais de notaire réduits**
- **Pas d'avance de fonds** avant l'entrée dans le logement (hormis frais de notaire et dépôt de garantie)
- **Possibilité de bénéficier du Prêt à Taux Zéro\*\***
- **Achat sécurisé** : garanties de rachat et propositions de relogement en cas d'accidents de la vie...
- **Accompagnement personnalisé** à chaque étape du projet



# Le Clos St Eloi

Rue du Pré  
à Drouvin-le-Marais



**03 20 15 84 85**  
**tisserin-habitat.com**